

LES POTINS DE LA FLEUR

Édition spéciale



Le 5 mars 2018,

avec le



conseil
de la



ie



ociale

Sommaire

Le clin d'œil de la Directrice

3 KEZAKO ?!

Qu'est-ce que le C.V.S ?

Comment fonctionne-t-il ?

4 ÊTRE MEMBRE

Pourquoi se présenter aux élections et devenir membre du C.V.S ?

Comment devenir membre ?

5 ELECTIONS 2018

Comment se présenter aux élections ?

Les élections du CVS cette année, comment vont-elles se dérouler ?

3 LE MOT CACHE DU C.V.S



Mesdames, Messieurs les
Résidents et membres des familles,

Mesdames, Messieurs les
membres du personnel,

Je vous présente mes vœux les
meilleurs pour cette année 2018. Que
celle-ci vous apporte santé, joie et
sérénité.

Pour l'an 2018 j'attends du
personnel de l'effcience, de l'efficacité
et de l'entraide.

Ce journal élaboré en interne
va axer votre lecture sur l'instance
vous concernant et sur le respect de
votre droit citoyen.

Il me semble qu'à la Résidence
La Fleur de l'Âge vos doléances sont
respectées aux mieux et ce dans
l'intérêt du bon « soin », pour un
accompagnement convivial.

Je vous souhaite une bonne
lecture.

Claudine GRAVER

Directrice

Kézako ?!



Dans tous les établissements médico-sociaux [...], les usagers, les familles, les personnels sont obligatoirement associés au fonctionnement de l'établissement

Qu'est-ce que le C.V.S ?

Le CVS a été institué par la Loi du 2 janvier 2002 et est obligatoirement constitué dans tous les établissements médico-sociaux.

Il s'agit d'une **instance de participation et de concertation** destinée à **associer les usagers et leurs proches** à la vie quotidienne de l'établissement et durant laquelle chacun émet des **avis et fait des propositions** sur toute question intéressant **le fonctionnement de la Résidence**, notamment :

- L'organisation intérieure et la vie quotidienne ;
- Les activités ;
- L'animation socio-culturelle ;
- Les services thérapeutiques ;
- Les projets de travaux et d'équipements ;
- La nature et le prix des services rendus ;
- L'affectation des locaux collectifs ;
- L'entretien des locaux ;
- L'animation de la vie institutionnelle ;
- Le contrat de séjour et règlement de fonctionnement.

Le Conseil de la Vie Sociale est donc un **outil de communication, de rencontre et de partage** entre les Résidents, les familles, les agents et la Direction de l'établissement.

Comment fonctionne-t-il ?

Il se réunit **4 fois par an** : le **mardi de 15 h 30 à 17 h**.

Un **CVS élargi** est organisé une fois par an (en début d'année). Tous les résidents et leurs familles y sont conviés.

Il doit comprendre au moins :

- 4 représentants des résidents élus,
- 2 de représentants des familles élus et 2 suppléants,
- 1 représentant du conseil d'administration et 1 suppléant,
- 1 représentant du personnel et 1 suppléant,
- La Directrice de l'établissement ou son représentant.

Le CVS peut entendre toute personne qualifiée, appartenant ou non à l'EHPAD, sur les questions inscrites à l'ordre du jour.

Lorsqu'un membre cesse sa fonction en cours de mandat, notamment en raison de la fin de la prise en charge dont il est bénéficiaire, il est remplacé par son suppléant.

Etre membre

Pourquoi se présenter aux élections et devenir membre du CVS ?

C'est **la voix de tous les résidents et des familles** que représentent les membres du C.V.S.

Etre représentant du C.V.S c'est travailler main dans la main à **l'amélioration de l'établissement**. En effet, les résidents et familles élus membres du C.V.S ont la possibilité de remonter, à la direction, les suggestions et réclamations de tout à chacun.

Comment devenir membre ?

La durée du mandat des membres du CVS est fixée à **1 an pour les représentants des résidents et des familles** et à 3 ans pour les représentants de l'organisme gestionnaire et du personnel.

Les élections des représentants des résidents et des familles au Conseil de la Vie Sociale ont lieu annuellement, en début d'année.

Elections 2018

Comment se présenter aux élections ?

Résidents, familles, pour vous inscrire sur la liste électorale des représentants des résidents ou des représentant des familles, rapprochez vous de Gauthier, agent d'accueil, afin de remplir un bulletin de candidature au CVS.

Il est également possible de poser sa candidature sur papier libre en précisant:

- Pour les résidents : votre nom et votre prénom
- Pour les familles : votre nom, votre prénom et votre numéro de téléphone

Les élections du CVS cette année, comment vont-elles se dérouler ?

Janv.
2018

- Informations des résidents et des familles sur les prochaines élections

2 fév.
2018

- Date limite de dépôts des candidatures des résidents

19 fév.
2018

- Date limite de dépôts des candidatures des familles

5 fév.
2018

- Affichage des candidatures - Campagne

5 mars
2018

- Elections des représentants des résidents et des représentants des familles

6 mars
2018

- Elections du président du CVS lors du **CVS élargi**

L'appel à candidature :

Peuvent se présenter, pour représenter les résidents l'ensemble des résidents de l'EHPAD et pour représenter les familles, tout parent, même allié, d'un résident, jusqu'au quatrième degré ou tout représentant légal.

La liste électorale et la campagne électorale :

La liste électorale sera établie à l'issue de l'appel à candidature et affichée au sein de l'espace famille.

Les candidats ont la possibilité; en lien avec le service animation, s'il le souhaite, de faire une campagne électorale.

Le vote :

Le vote aura lieu à bulletin secret à la majorité des votants respectivement par l'ensemble des personnes accueillies et par l'ensemble des familles.

Sont élus les candidats ayant eu le plus grand nombre de voix. A égalité des voix, un tirage au sort sera effectué.

La nomination du président du C.V.S :

Le président du Conseil sera élu, lors du CVS du 6 mars 2018, à la majorité des votants par et parmi les membres représentant les résidents ou à défaut, parmi les représentants des familles.

ORGANIGRAMME 2017

Membres du Conseil de la Vie Sociale (CVS)

Représentants des résidents	 CRETEUR André	 GUIOT Roger	 JOUVENEZ Thérèse	 PREVOST Denise
Représentant des familles	 BAERT Marcel	 BEDDELEM Marceline	 NOLLET Michèle	 VIOT Marylène
Représentant du Conseil d'Administration	 DELPLANQUE Sylvie (Titulaire)	 JOURDAN Annick (Suppléante)	<p>Ces différents représentants se tiennent à votre disposition pour tous renseignements, suggestions, réclamations ou satisfactions à faire passer lors des différentes réunions.</p> <p>Si vous désirez les contacter, rapprochez-vous de Gauthier PARENT ou de l'agent d'accueil.</p>	
Représentant du personnel	 BELL Angéline (Titulaire)	 LIMOUSIN Béatrice (Suppléante)		

Le mot caché

du C.V.S

Retrouvez les mots du Conseil de la Vie Sociale de la liste suivante cachés dans la grille (horizontalement et verticalement).

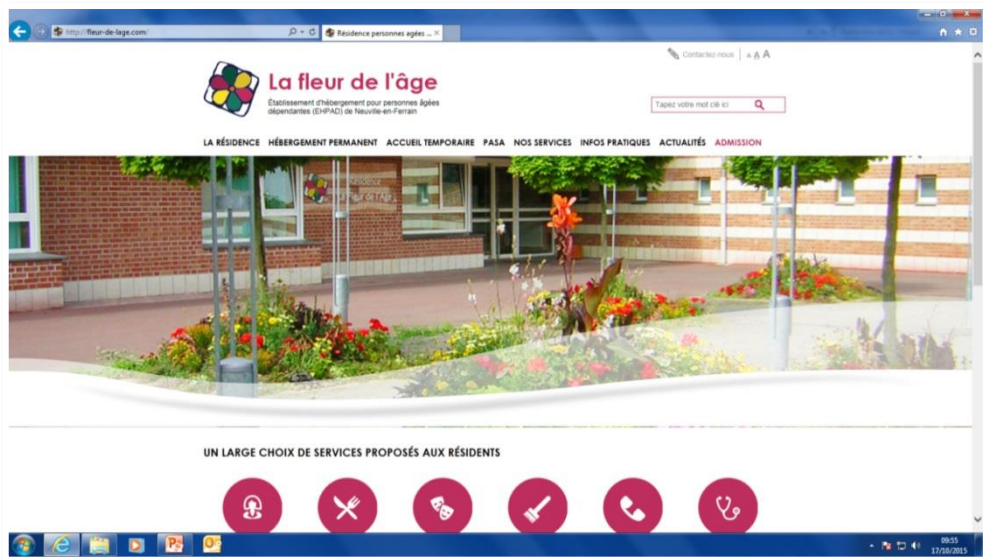
CVS – DROIT – USAGERS – REGLEMENTAIRE – ACTIVITES – ANIMATION – SERVICES – PROJET – REPRESENTANTS – ADMINISTRATION – ELECTION – EXPRESSION – ECHANGES – INFORMATION – INSTANCE – PARTICIPATION – MANDAT – MEMBRES – SOCIALE – ETABLISSEMENT – CONSEIL – VIE – COLLEGIALE – INSTITUTION – EHPAD – ECHO – RESIDENT – FAMILLE – ECOUTE

Q	Z	C	O	N	S	E	I	L	K	M	E	M	B	R	E	S
U	S	A	G	E	R	S	H	X	I	N	S	T	A	N	C	E
A	D	M	I	N	I	S	T	R	A	T	I	O	N	J	O	R
D	R	O	I	T	F	A	M	I	L	L	E	V	I	E	U	V
R	E	G	L	E	M	E	N	T	A	I	R	E	M	G	T	I
I	N	F	O	R	M	A	T	I	O	N	M	Q	A	Y	E	C
M	C	O	L	L	E	G	I	A	L	E	D	C	T	S	H	E
E	L	A	I	C	O	S	G	A	C	T	I	V	I	T	E	S
S	V	Z	E	C	H	A	N	G	E	S	P	S	O	E	L	R
T	J	I	N	S	T	I	T	U	T	I	O	N	N	J	E	E
R	E	P	R	E	S	E	N	T	A	N	T	S	D	O	C	S
I	J	F	R	U	E	H	P	A	D	G	B	X	A	R	T	I
E	X	P	R	E	S	S	I	O	N	H	P	I	T	P	I	D
L	P	A	R	T	I	C	I	P	A	T	I	O	N	C	O	E
E	T	A	B	L	I	S	S	E	M	E	N	T	L	U	N	N
S	I	G	N	O	L	L	E	S	F	L	J	E	C	H	O	T

L'ensemble du personnel se joint à la Direction
pour vous souhaiter une

Bonne Année 2018

et vous présente ses meilleurs vœux
de bonheur et de santé



Retrouvez également
notre actualité
sur notre site internet :
<http://fleur-de-lage.com/>

LES POTINS DE LA FLEUR / Edition spéciale

Janvier 2018

EHPAD Résidence La Fleur de l'Âge

20 bis, Allée des Sports, 59960 Neuville-en-Ferrain

- Directrice de publication : Claudine GRAVER
 - Mise en page : Gauthier Parent
 - Rédaction : Gauthier Parent, Gisèle Li